

Seconde Générale et Technologique

Préparer ses choix

Langues vivantes

Enseignements optionnels

2^{nde}

La 2^{de} GT

Objectif

La classe de 2^{de} générale et technologique a pour objectif de permettre aux élèves de mûrir et de préciser leurs choix avant de s'orienter en 1^{re} générale ou en 1^{re} technologique.

Consolider une culture générale commune

Dans la continuité des enseignements suivis au collège, le programme de 2^{de} maintient une part importante d'enseignements communs à l'ensemble des élèves qui représentent environ 80% des heures de cours.

Explorer pour déterminer ses choix

Au-delà des enseignements communs, chaque élève peut choisir deux enseignements optionnels.

La découverte de ces nouvelles disciplines permet de s'assurer de ses choix sans pour autant entrer définitivement dans une filière. Le choix de filière de 1^{re} reste donc ouvert quels que soient les options suivies en seconde.

Choix des langues

Langues enseignées :

Langues	LVA	LVB
Anglais	✓	
Espagnol		✓
Allemand		✓
Italien		✓

Précisions 1^{re} et 2^e langue

En entrant en seconde, les élèves sont dans la continuité du collège et garderont le même schéma de répartition des langues. Le plus souvent, l'anglais est la LVA et l'espagnol la LVB. Au lycée Jean Monnet, nous proposons aux élèves 2 langues supplémentaires : l'allemand et l'italien.

Section européenne

De la SVT en espagnol et de l'histoire-géo en anglais

Le lycée Jean Monnet offre la possibilité de suivre un complément d'enseignements de langues, SVT et d'histoire-géographie afin de présenter la mention européenne au baccalauréat.

Elle s'adresse donc aux élèves suivant l'anglais ou l'espagnol en LVA ou LVB.

Pour voir sa candidature retenue, il faut avoir un très bon niveau en langues couplé à des résultats satisfaisants, ainsi qu'une bonne capacité de travail.

Grille horaire

Enseignements	Horaire élève / semaine
Enseignements communs	
Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA et LVB	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie de et de la Terre	1h30
Education physique et sportive	2h
Education morale et civique	0h30
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	1h30
Enseignements optionnels (sous réserve de disponibilité et de compatibilité d'emploi du temps)	
Option générale facultative	1h30 / 3h
Option technologique facultative	1h30

Conditions d'enseignement

Classes de 35 élèves maximums.

De nombreuses séances sont dispensées par groupes de 17-18 élèves, notamment les Travaux Pratiques (TP) de SVT et de physique-chimie.

Au-delà des TD réglementaires, d'autres cours sont susceptibles

Enseignements optionnels

Chaque élève **peut choisir** jusqu'à 2 enseignements optionnels parmi la liste suivante. *Attention* : les options sont soumises des conditions de disponibilité et de compatibilité d'emploi du temps.

Biotechnologies

- Découvrir les protocoles expérimentaux en laboratoire, de la microbiologie, de la biochimie, ...
- Aborder les questions de sécurité biologiques.
- Bonne préparation à l'entrée en série STL Biotechnologies.

Cinéma AudioVisuel (CAV)

- Travaux avec des professionnels (scénaristes, réalisateur, monteur, ...)
- Utilisation de matériels professionnels.
- Réalisation de courts métrages.

Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)

- Latin ou Grec ancien.
- Renforcement grammatical qui sert de base au français.
- Préparation au français, à la philosophie et à la spécialité de la voie générale HLP (Humanité, Littérature et Philosophie).

Inscription

Quand s'inscrire ?

L'inscription en seconde est organisée dans le collège d'origine de l'élève. Il faut donc qu'ils se tournent vers leur professeur principal.

Bourses d'étude

Quand formuler la demande ?

Les demandes de bourses de lycée sont à effectuer dans le collège d'origine au cours du printemps.

Barème et conditions d'attribution

Le barème et les conditions des ressources varient chaque année scolaire. Pour connaître les détails de ces prestations, rendez-vous sur le site internet gouvernemental :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Bourse au mérite

La bourse au mérite est allouée aux élèves boursiers ayant obtenu une mention "Bien" ou "Très Bien" au Diplôme National du Brevet.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32928>

Nous contacter



Lycée Jean Monnet
Rue Jean Monnet
95130 Franconville

📞 01.30.72.46.61

✉ ce.0951722f@ac-versailles.fr